



Fonds pour l'environnement mondial

Résumé du document GEF/C.25/6

Programme de travail soumis à l'approbation du Conseil et projet représenté à son examen avant agrément du DG

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le projet de programme de travail présenté sous la cote GEF/C.25/6, le Conseil l'approuve sous réserve des observations formulées en séance et des remarques complémentaires susceptibles d'être présentées au Secrétariat d'ici le 22 juin 2005.

Le Conseil considère que [, à l'exception de .] tous les projets présentés dans le cadre du programme de travail i) sont ou seront conformes à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM et ii) peuvent être agréés par le DG pour être soumis à l'aval de l'Agent ou de l'Organisme d'exécution compétent. Toutefois, avant de donner son agrément, le DG adressera aux membres du Conseil la dernière mouture des descriptifs de projet, assortie de toutes les observations du Conseil sur le programme de travail. Il accompagnera en outre ces descriptifs d'une explication satisfaisante de la façon dont il aura été tenu compte de ces observations et des remarques résultant de l'examen du STAP. Enfin, il confirmera que le projet reste conforme à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM.

[S'agissant de , le Conseil prie le Secrétariat de veiller à ce que ses membres reçoivent le projet final du descriptif correspondant afin qu'ils puissent faire connaître au DG, dans les quatre semaines, leurs réserves éventuelles avant que celui-ci agrée le descriptif et le soumette à l'aval de l'Agent ou de l'Organisme d'exécution concerné. Ces projets pourront être réexaminés lors d'une future réunion du Conseil, à la demande d'au moins quatre Membres.]

S'agissant du projet mondial *Préparation de cadres nationaux de promotion de la biosécurité (dix nouveaux pays) — Module d'appoint* (PNUE), dont le descriptif avait été soumis à l'examen du Conseil avant d'être présenté à l'agrément du DG, le Conseil [décide de le soumettre à l'agrément du DG][charge le DG de travailler avec l'Agent d'exécution pour réviser le descriptif en tenant compte des observations formulées et de le ressoumettre à son examen avant de le présenter à l'agrément du DG].

Résumé analytique

1. Le DG soumet à l'approbation du Conseil le présent programme de travail qui comprend 19 projets de grande envergure pour lesquels un financement total de 183,57 millions de dollars est demandé au FEM. Ce programme comprend un projet déjà soumis dans le cadre du programme de travail de février 2005 et à nouveau présenté aujourd'hui à la demande d'un membre du Conseil.
2. Compte tenu des 620,33 millions de dollars de cofinancement, qui viennent s'ajouter aux ressources allouées par le FEM, le montant total de ces projets est de 803,90 millions de dollars.
3. Le projet *Préservation et utilisation durable de la biodiversité d'importance mondiale de la réserve naturelle de Khazar sur la côte caspienne au Turkménistan* (PNUD), qui avait été initialement soumis à l'examen du Conseil dans le cadre du programme de travail présenté en février 2005 entre deux réunions, est à nouveau présenté aujourd'hui à la demande de l'un des membres du Conseil qui avait exprimé des craintes sur le cadre de la gouvernance prévue pour ce projet.
4. En marge du projet de programme de travail, un projet est ressoumis à l'examen du Conseil avant d'être présenté à l'agrément du DG. À sa réunion de novembre 2004, le Conseil avait approuvé l'inscription au programme de travail du projet mondial *Préparation de cadres nationaux de promotion de la biosécurité (dix nouveaux pays) — Module d'appoint* (PNUE), mais avait demandé qu'il soit ressoumis à son examen avant d'être présenté à l'agrément du DG. La dernière mouture du descriptif de projet a été communiquée au Conseil pour avis le 30 mars 2005 avant d'être présentée à l'agrément du DG. Quatre Membres ont demandé que le projet soit à nouveau soumis au Conseil avant d'être présenté à l'agrément du DG. Il a été proposé de surseoir à l'approbation du financement complémentaire nécessaire à ce projet jusqu'à ce que l'évaluation en cours du portefeuille de projets sur la biodiversité soit menée à son terme d'ici la fin de l'année.